



Deuxième Commission permanente  
Développement durable,  
financement et commerce

C-II/113/DR-am.1  
23 septembre 2005

## MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT

### Première série d'amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés par les délégations de la Chine et de l'Inde

#### PREAMBULE

##### Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) ~~réaffirmant l'obligation qu'ont tous les Etats de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les migrants et de leurs familles indépendamment de leur statut de migrant,~~ *réaffirmant aussi* les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et *rappelant* la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que les conventions n° 97 et 143 de l'Organisation internationale du Travail sur les travailleurs migrants,

(Inde)

##### Alinéa 7

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

##### Alinéa 8

L'amendement proposé n'a aucune incidence sur la version française.

(Inde)

Nouvel alinéa 9bis

Ajouter un nouvel alinéa après le neuvième alinéa comme suit :

**9bis) *consciente en outre* que les migrations irrégulières sont souvent causées par l'absence quasi totale de perspectives économiques, d'état de droit et de démocratie, et par des violations du principe de non-discrimination,**

*(Inde)*

Alinéa 12

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *consciente* que les pays d'origine, de transit et de destination doivent veiller à ce que les migrants, ~~y compris les travailleurs migrants avec et sans papiers,~~ ne soient soumis à aucune forme d'exploitation ou de discrimination, et que les droits de l'homme et la dignité de tous les migrants et de leurs familles, en particulier des travailleuses migrantes et des enfants migrants, soient respectés et protégés,

*(Inde)*

Nouvel alinéa 13bis

Ajouter un nouvel alinéa après le treizième alinéa comme suit :

**13bis) *sachant en outre* que la libéralisation du mouvement des personnes physiques comme prestataires de services est porteuse de nombreuses retombées bénéfiques pour les pays tant d'origine que de destination, et est directement liée aux besoins et aux incidences d'un marché du travail de plus en plus mondial,**

*(Inde)*

Alinéa 17

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) ~~*se félicitant* de la création~~ ***prenant acte du rapport*** de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) ~~et *tenant compte* de son rapport~~ au Secrétaire général de l'ONU ainsi que du rapport de ce dernier sur la question des migrations internationales et du développement (A/59/325), et ***se félicitant*** de ~~l'intention~~ **la décision de l'Assemblée générale** des Nations Unies de tenir un dialogue de haut niveau sur la question des migrations et du développement en 2006,

*(Inde)*

Alinéa 18

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *se félicitant en outre* des initiatives prises par divers Etats pour créer des structures régionales et multilatérales de coopération dans le domaine des migrations, comme le Processus de Puebla, et l'Initiative de Berne **et le Processus APC (Consultations Asie-Pacifique sur les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants)**, qui servent de plates-formes pour des processus consultatifs non obligatoires entre Etats sur les questions relatives aux migrations,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *se félicitant ~~en outre~~* des initiatives prises par divers Etats pour créer des structures régionales et multilatérales de coopération dans le domaine des migrations, comme le Processus de Puebla et l'Initiative de Berne, qui **pourraient servir** ~~servent~~ de plates-formes pour des processus consultatifs non obligatoires entre Etats sur les questions relatives aux migrations,

(Inde)

**DISPOSITIF**

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. ~~invite~~ **prie instamment** les gouvernements, en coopération avec la communauté internationale, à **d'**amplifier les efforts visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et, partant, à l'élimination des situations contraignant à l'émigration, comme la pauvreté;

(Inde)

Paragraphe 2

2. *invite ~~en outre~~* les gouvernements à s'attaquer, avec le concours de la communauté internationale, à la question de la migration des travailleurs qualifiés à partir des pays en développement (exode des cerveaux) en raison de son incidence sur les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé et l'éducation;

(Inde)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. ~~invite de même~~ les **demande aux** gouvernements, parallèlement à l'ouverture et à la libéralisation croissantes de l'économie mondiale, à ~~étudier la possibilité~~ d'ouvrir leurs marchés du travail en développant les moyens légitimes d'accès pour les migrants, par

exemple en envisageant **instaurant** des mécanismes, **des politiques et des programmes** de migrations temporaires et circulaires **sur une base transparente, légale et durable** avec la participation, si besoin est, des agences nationales pour l'emploi; et *encourage* les gouvernements à **envisager d'"amnistier"** les migrants irréguliers, conformément au droit interne, et à faciliter le retour chez eux des migrants;

(Inde)

#### Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 3, comme suit :

**3bis. réaffirme que des politiques migratoires plus systématiques et plus globales sont nécessaires pour prévenir et enrayer les flux migratoires irréguliers et que les gouvernements doivent prendre des mesures crédibles et transparentes pour juguler les flux irréguliers;**

(Inde)

#### Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *réaffirme dans le même temps* que les gouvernements doivent veiller à ce que toute mesure de lutte contre le terrorisme soit conforme à ~~leurs~~ **aux** obligations **qu'ils ont contractées** en vertu du droit international, en particulier en ce qui concerne les instruments internationaux touchant ~~aux droits de l'homme, aux migrations, aux réfugiés et au droit international humanitaire;~~

(Inde)

#### Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *réaffirme aussi* que les gouvernements doivent veiller au respect des droits de l'homme fondamentaux de tous les migrants et de leurs familles, ~~indépendamment de leur statut de migrant;~~

(Inde)

#### Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *demande* aux gouvernements de rendre plus cohérentes leurs politiques sur les questions relatives aux migrations et d'intensifier la coopération entre eux, notamment en tenant des réunions et des conférences sur la question des migrations et du développement, mettant l'accent sur la coopération **bilatérale, régionale et mondiale et régionale, notamment dans le contexte des migrations irrégulières;**

(Inde)